



**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 6 AVRIL 2017**

Début de la séance : 17h15.

**Présents:** PRIOURET Madeleine, CHEUCLE Maélys, PARRA Esteban, ROBERT Margot, ROBERT Valentine, SPATAZZA Rachel, BUISSON Flavie, ROMO Ilona, PITIOT Ninon, DEVILLE Thimothée, TERRASINI Loris, MIALON Emilie, PITIOT Simon .

Excusée : COMPS Clémence.

Pour commencer la séance Marcelle nous présente le courrier de *l'Association Monnaie Locale du Pilat* qui sollicite la commune et tous les habitants pour trouver un nom à cette future monnaie locale. Puis elle nous explique ce qu'est une monnaie locale.

« Une **monnaie locale** est une monnaie non soutenue par un gouvernement national (qui n'a pas nécessairement cours légal), et destinée à n'être échangée que dans une zone restreinte et non pas à un niveau nationale !

Par exemple il existe à St Etienne une monnaie locale appelée « le Lien » ainsi qu'en Auvergne « la Doume ».

Une monnaie locale a pour but de développer le commerce approximatif c'est-à-dire de petits producteurs locaux , qui habitent dans la même zone. Cela permet de développer le commerce de marchandises produites par ces mêmes producteurs.

Le territoire du Pilat souhaite lui aussi mettre en circulation une monnaie locale.

La Monnaie Locale du Pilat vise à :

- Dynamiser l'économie locale
- Encourager les échanges commerciaux locaux
- Favoriser l'emploi local, dynamiser le territoire du Pilat
- Favoriser la vente directe
- Promouvoir les savoir-faire
- Créer du lien social »

Un appel à participation est lancé afin de trouver un nom à cette monnaie !

3 urnes seront placées dans le village afin de recueillir les propositions ➔ en mairie, à la mercerie, à la ferme aux délices et au centre social.

Des affiches seront mises dans les écoles.

Puis à la demande de certains enfants Marcelle aborde le thème du harcèlement. Elle nous lit une petite histoire :

« Arthur est un enfant un peu rond et surtout timide. Tous les matins, lorsqu'il arrive dans la cour de récréation, un groupe d'élèves se **moquent** de lui. Ils le surnomment « bouboule » et font des blagues sur

son physique. Comme il est timide et qu'il a peur, Arthur n'ose rien dire, et la scène se reproduit tous les jours ».

Marcelle demande aux enfants ce qu'ils pensent de cette histoire, ce qu'elle leur évoque. Les jeunes élus réagissent en admettant que, eux aussi, ils se sont déjà moqués de quelqu'un d'autre mais que ce n'était pas à répétition ! C'était juste une fois pour rigoler... Certains reconnaissent que des fois pour s'amuser les autres nous font de petites réflexions mais qu'à force cela devient pénible... Surtout lorsqu'on demande à l'autre d'arrêter et qu'il ne le fait pas !

La plupart des jeunes élus déclarent que s'ils étaient victimes de harcèlement ils en parleraient à leurs parents ou à un adulte. C'est la meilleure des attitudes à avoir. Il ne faut pas avoir peur des menaces de représailles.

« Ce que vit Arthur, c'est du **harcèlement**. Se moquer, cela peut parfois être drôle. Toi aussi, tu t'es sans doute déjà moqué de quelqu'un pour rigoler ; on s'est peut-être déjà moqué de toi. Tu étais vexé mais tu as vite oublié. Le problème, c'est quand ces moqueries concernent toujours le même élève et qu'elles se répètent quotidiennement.

Parfois, le harcèlement va plus loin que les mots. Si par exemple la bande d'élèves s'en prend physiquement à Arthur, le bouscule ou lui donne des coups, alors on parle de **harcèlement physique**.

Les « **agresseurs** » peuvent faire circuler sur Internet des images (vidéos, photos) d'Arthur, ou des rumeurs sur lui : c'est du cyber **harcèlement**.

Quel que soit le type de harcèlement, il entraîne souvent de graves conséquences pour la victime. À force de subir ces attaques, Arthur ne voudra plus aller à l'école, il va se renfermer sur lui-même et perdre confiance en lui. C'est pourquoi il faut réagir et ne pas laisser faire.

### **Qui sont les harceleurs ?**

Comme c'est le cas dans l'exemple d'Arthur, les **harceleurs** agissent souvent en bande. Ainsi, ils se sentent plus forts face à leur victime. Le chef de la bande veut impressionner ses copains et montrer qu'il a du pouvoir. Les autres, par peur ou par lâcheté, n'osent pas dire que c'est mal, n'osent pas défendre la victime. Ils pensent que s'ils s'opposent au chef, ils risquent d'être à leur tour exclu de la bande, comme Arthur.

### **Qui sont les victimes ?**

Arthur n'a pas beaucoup d'amis et se sent différent des autres. Il n'a personne à qui se confier. Il n'ose pas se défendre car il a peur que les élèves soient encore plus agressifs avec lui. Le plus souvent les **harceleurs** s'en prennent à des élèves un peu timides. Ils profitent de la fragilité de ces enfants pour les humilier et pour les dominer.

### **Que faut-il faire si tu es victime ou témoin de harcèlement ?**

Tu as peut-être déjà assisté à une scène de **harcèlement** dans ton école ou peut-être as-tu toi aussi été victime de harcèlement et tu n'as pas su quoi faire ?

Il faut **essayer de montrer que tu n'as pas peur**. Ne pense pas qu'en te laissant faire, ils arrêteront de t'embêter. Très vite, il faut que tu parles avec un adulte. Tes parents, ton grand frère ou ta grande sœur, un professeur ou l'infirmière de l'école sauront te donner des conseils et te protéger.

Dans le cas d'Arthur, tu peux aller le voir et **discuter avec lui** pour ne pas le laisser seul et pour mieux le connaître.

Sache aussi qu'il existe **un numéro vert** (gratuit) que tu peux appeler « Stop Harcèlement » : **0 808 80 70 10**. Au bout du fil, des psychologues et des conseillers te diront ce qu'il faut faire.

Surtout, il **ne faut pas avoir peur de parler**. Si tu es témoin d'une scène de moqueries ou de coups, il faut réagir et en parler à ta maîtresse ou à un adulte. Dis-toi que si tu ne dis rien, c'est un peu comme si tu étais complice. Alors que si tu agis : tu seras fier de toi ! »

**Prochaine réunion le jeudi 4 mai à 17h15 salle du puits.**